

**Conseil municipal du 13 juin 2024
de la commune SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
Procès-verbal établi suivant l'article L.2121-15 du CGCT**

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 07 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 09

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin, le conseil municipal de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
TOUGNE-PICAZO Brigitte	X			
JOURDAN Jean-Marc	X			
PARIS Nicole	X			
BOTTOLI David	X			
BONVARLET Pierre-Alexandre			X	
DESLOGES Laurence			X	
LYARD Céline			X	
MAILLET Jacques		X		Nicole PARIS
MERLE Alexandre	X			
MOLLEX Mylène			X	
MUGNIER Allison	X			
PIEDVACHE Gaëtan	x			MERLE Alexandre
TRUCHE Nadine	X			

A été nommé secrétaire de séance : David BOTTOLI

- ✓ **Végétalisation et désimperméabilisation des cours élémentaire et maternelle de Serrières en Chautagne – notification du marché**

Rapporteur : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le projet de végétalisation et imperméabilisation des cours élémentaire et maternelle.

La consultation a été lancée et une seule entreprise a répondu au projet.

L'analyse de l'offre, effectuée par l'Atelier des Cairns, fait apparaître que l'entreprise MONDOU PAYSAGE correspond aux critères définis et émet un avis favorable à son encontre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité :

- ✚ **APPROUVE** le choix de l'entreprise MONDOU PAYSAGE pour un montant de 147 515,40 € HT.

- ✦ **AUTORISE** mme le maire à notifier le marché à l'entreprise choisie et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Votants : 09 Pour : 07 Abstention 02

- ✓ **Commission d'appel d'offres.**

Rapporteur : Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

La Commission d'appel d'offres a été mise en place après l'élection du conseil municipal. Les membres élus étaient les suivants :

Titulaires	Suppléants
Brigitte TOUGNE PICAZO (présidente)	François CHATELARD
Jean Marc JOURDAN	Nicole PARIS
David BOTTOLI	Kévin TORRES FERREIRA
Allison MUGNIER	Jacques MAILLET

Deux suppléants ayant démissionné, il convient de procéder à l'élection de deux élus pour les remplacer. La nouvelle composition proposée est la suivante :

Titulaires	Suppléants
Brigitte TOUGNE PICAZO (présidente)	Gaetan PIEDVACHE
Jean Marc JOURDAN	Nadine TRUCHE
David BOTTOLI	Nicole PARIS
Allison MUGNIER	Jacques MAILLET

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ✦ **ARRÊTE** la liste de la commission d'appel d'offres comme indiqué ci-dessus

Votants : 09 Pour : 09

3. Questions et informations diverses

Il est fait un point d'étape sur les dossiers en cours.

Elections législatives : mise en place du bureau de vote pour les deux tours.

L'ordre du jour de la séance du conseil municipal étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 13 juin 2024.

Procès-verbal adopté lors de la séance du conseil municipal du 05 septembre 2024.

Le Maire,
Brigitte TOUGNE-PICAZO



Le Secrétaire de séance,
David BOTTOLI